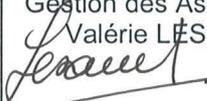


**Bureau**  
**Compte rendu succinct**  
**des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le :  5/12/2019	<b>Séance du lundi 02 décembre 2019 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole - La City - Salle Robert SCHWINT</b>	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LÉSOUEF 
---	--	--

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 17 décembre 2018, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**PRESENCES**

Liste des présents annexée

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau s'est réuni le 02/12/2019 à 18h05 à la salle Robert SCHWINT de GBM à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

**Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole**

↳ R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 24/10/19

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Madame Martine DONEY comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 24/10/19.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26      Contre : 0      Abstention : 0      Ne prennent pas part au vote : 0

## Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

### **Finances**

#### ☞ R.1.1.1 - Signature d'une nouvelle Convention de Services Comptables et Financiers avec la DDFIP et la Trésorerie du Grand Besançon

*M. F. TAILLARD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la signature, en lien avec la Ville de Besançon, d'une nouvelle Convention de Service Comptable et Financier avec la Trésorerie du Grand Besançon et la Direction départementale des Finances publiques ;
- autorise M. le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer cette convention.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 25          Contre : 0          Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 1*

#### ☞ R.1.1.2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Novembre 2019)

*M. R. STEPOURJINE (2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant total de 885 241,20 € ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24          Contre : 0          Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 2*

#### ☞ R.1.1.3 - Subvention à l'Association des chevaux de Colombey

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide d'un montant de 1 000 € ;
- autorise M. le Président, ou son représentant, à attribuer la subvention.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 26          Contre : 0          Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

### **Ressources humaines**

#### ☞ R.1.2.1 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente :
  - à l'emploi d'administrateur systèmes et bases de données qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
  - à l'emploi de cadre expert qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné.
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les avenants aux contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 26          Contre : 0          Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

#### ☞ R.1.2.2 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement (Département Mobilités)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de Concepteur projeteur au sein du Département Mobilités à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 26          Contre : 0          Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

## Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

### ↳ R.5.1 - Contrat de Ville - Appel à Projets 2019 - 3ème programmation

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de la 3<sup>ème</sup> programmation de l'appel à projets 2019 du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole
- se prononce favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, d'une subvention pour un montant total de 25 450 € :
  - o Au titre du volet Culture et Expression artistique :
    - 5 000 € à Juste Ici ;
    - 5 000 € à Passe-Muraille ;
  - o Au titre du volet Education, Parentalité, Jeunesse :
    - 1 000 € à la Ville de Besançon – Direction Petite Enfance ;
    - 3800 € à l'AFEV ;
    - 2 000 € à la Caisse des Écoles ;
    - 400 € à l'école maternelle Condorcet ;
  - o Au titre du volet Pilotage, ingénierie, ressources et évaluation :
    - 3 000 € à Trajectoire Ressources ;
  - o Au titre du volet Sport :
    - 4 000 € à Besançon Foot.
  - o Au titre du Volet Tranquillité Publique, Prévention de la Délinquance
    - 1 250 € à l'association AIDES
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention annexé au rapport

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0

## Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

### ↳ R.6.1 - Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Bourgogne Franche-Comté - Validation des demandes de portage sollicitées dans le cadre de la tranche annuelle 2019 du Plan Pluriannuel d'Intervention de l'EPFL 2016-2020

Mmes C. BARTHELET et M. DONEY et MM. G. BAULIEU, A. BLESSEMILLE, D. HUOT (2), M. LOYAT et F. TAILLARD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les opérations pour lesquelles un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2020 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL « 2016-2020 »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter pour le compte de Grand Besançon Métropole l'inscription de cette opération au programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 8

### ↳ R.6.2 - Contribution du Conseil de Développement Participatif (CDP) au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le Bureau prend connaissance du contenu de la contribution du Conseil de Développement Participatif au Plan Climat Air Energie Territorial.

## Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

### ↳ R.7.1 - Grandes Heures Nature : reconduction du dispositif ambassadeurs

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024 :

- se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » :
  - 2 000 € à Jean-Claude THIEVENT,
  - 2 000 € à Thibaut BARONIAN,
  - 2 000 € à Marlène DEVILLEZ,
  - 2 000 € à Julie BRESSET,
  - 2 000 € à Nao MONCHOIS,
  - 2 000 € à Sange SHERPA,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats de partenariat à venir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0

### ↳ R.7.2 - Accompagnement à la mise en œuvre du schéma d'enseignement musical du Grand Besançon grâce au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

MM. A. BLESSEMAILLE et M. FELT, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau émet un avis favorable sur :

- l'attribution d'une subvention de 7 000 € à Initiative Doubs Territoire de Belfort ;
- l'autorisation donnée à Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention avec Initiative Doubs Territoire de Belfort.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 2

## Commission n°02 : Mobilités

### ↳ R.2.1 - Commune de Serre-les-Sapins - SYDED - Enfouissement des réseaux d'électricité éclairage public et génie civil de télécommunication programme 2018 - Avenant à la convention financière

Mmes C. BARTHELET, F. PRESSE (2), et M. ZEHAF et M. JP. MICHAUD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur ledit avenant à la convention avec le SYDED ;
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant à signer l'avenant à la convention financière jointe, et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 5

## Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

### ↳ R.3.1 - Micronora 2020 - Participation de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur un soutien financier à l'Association MICRONORA à hauteur de 15.000 € pour l'édition 2020 du salon MICRONORA, dans le cadre de l'organisation d'un « Pavillon » (ou espace entreprises) dédié aux nanotechnologies,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0

### ↳ R.3.2 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2019-2020 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0

☞ R.3.3 - Bioinnovation : convention cadre de partenariat

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le projet de convention cadre de partenariat ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention cadre de partenariat

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 27                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R.3.4 - Soutien à la filière santé : aide à l'acquisition des technologies de développement de médicaments transgéniques à Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur un soutien à hauteur de 5 000€ de Grand Besançon Métropole à l'Etablissement Français du Sang pour le financement du projet de recherche en immunothérapie antitumorale personnalisée de Mme Jeanne GALAINE,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention avec l'EFS pour le financement du projet de recherche de Mme Jeanne GALAINE.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 27                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R.3.5 - Enseignement supérieur et recherche : Subvention ENSMM - Bourses mobilité internationale entrante

*Mmes C. BARTHELET et K. ROCHDI, conseillères intéressées, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 21 600 € à l'ENSMM pour financer les frais de vie d'étudiants internationaux,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 25                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 2*

☞ R.3.6 - Enseignement supérieur et Recherche - Diffusion de la culture scientifique et technique - Soutien à l'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU THETA)

*M. D. SCHAUSS, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'Université de Franche-Comté pour accompagner l'accueil à l'Observatoire.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 26                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 1*

☞ R.3.7 - Enseignement Supérieur et Recherche - Diffusion de la culture scientifique et technique - Subvention à l'Université Ouverte (UFC)

*M. D. SCHAUSS, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté à hauteur de 15 500 € au titre du fonctionnement de l'Université Ouverte,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'attribution de subvention pour l'année universitaire 2019-2020.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 26                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 1*

## Bureau

### Séance du lundi 2 décembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - GBM - La City - 4 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

#### Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 7.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

#### Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Pascal CURIE, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

#### Procurations de vote :

Mandants : C. LIME, A. POULIN, A. LORIGUET, P. CONTOZ

Mandataires : E. MAILLOT, F. PRESSE, R. STEPOURJINE, D. HUOT